

COMMUNE D'EXCIDEUIL
SEANCE DU 13 AVRIL 2016
PROCES VERBAL

L'an deux mil seize et le treize avril à vingt-heures, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame SEDAN Annie, Maire.

PRESENTS : M. BUFFAT, Mme BOUKHALO, Mme COURNU, M THOMASSON, M. BOSSAVY, Mme PEYTOUR, M LE GOANVIC, Mme LACOSTE, M MAGNOU, Mme GRAS

ABSENTS : M NAUD, M VAUGRENARD, Mme DENYS, Mme CHAUMONT

PROCURATIONS : M NAUD à M BUFFAT, M VAUGRENARD à M LE GOANVIC, Mme DENYS à Mme BOUKHALO, Mme CHAUMONT à Mme COURNU

SECRETAIRE DE SEANCE : M LE GOANVIC

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Il résulte des comptes :

Section de Fonctionnement

Recettes		1 746 170.43
Dépenses		1 573 485.34
Résultat de Fonctionnement	+	172 685.09

Section d'Investissement

Recettes		257 957.41
Dépenses		242 142.64
Il en résulte un excédent d'investissement	+	15 814.77

Résultat de clôture de l'exercice précédent

Fonctionnement		72 021.63
Investissement	+	81 150.50

Le résultat de clôture est donc le suivant :

Fonctionnement	+	87 836.40
Investissement	+	253 835.59

Les restes à réaliser

En ce qui concerne la section d'investissement, les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées non mandatées et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre.

COMMUNE D'EXCIDEUIL
SEANCE DU 13 AVRIL 2016
PROCES VERBAL

Ces restes à réaliser doivent être repris dans le budget de l'exercice suivant :

Restes à réaliser recettes investissement	152 806.00
Restes à réaliser dépenses investissement	263 097.06
Solde	- 110 291.06

Le besoin de financement de la section d'investissement est par conséquent de **22 454.66 €**

Le Président demande à, doyen d'âge, de présider les opérations de vote du compte administratif et quitte la salle.

Le compte administratif 2015 est adopté à l'unanimité des présents, le Maire ayant quitté la salle et ne participant pas au vote.

Le Maire rejoint l'assemblée et remercie monsieur BOSSAVY d'avoir assuré la présidence.

Affectation du résultat

Le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2015

22 454.66 € sont affectés à la section d'investissement pour couvrir le besoin de financement

231 380.93 € sont affectés à la section de fonctionnement.

COMPTE DE GESTION 2015

Le compte de gestion dressé par monsieur BANCHEREAU, receveur municipal, en concordance avec le compte administratif, est adopté à l'unanimité.

FIXATION DES TAUX DES QUATRE TAXES LOCALES POUR 2016

Compte tenu du produit fiscal attendu pour assurer l'équilibre du Budget Primitif 2016 il est proposé au Conseil Municipal de fixer les taux d'imposition 2016 ainsi qu'il suit :

- Taxe d'habitation : 14.89 %
- Taxe foncière (bâti) : 25.15 %
- Taxe foncière (non bâti) : 86.43 %
- CFE : 25.30 %

Le Conseil municipal après avoir délibéré du taux d'imposition applicable en 2016 pour chacune des quatre taxes directes locales, à l'unanimité

Décide de fixer les taux des quatre taxes de la manière suivante :

Ces taux seront portés au cadre « taxes votées » de l'état N° 1259

Taxe d'habitation	14.89 %
Foncier bâti	25.15 %
Foncier non bâti	86.43 %
CFE	25.30 %

COMMUNE D'EXCIDEUIL
SEANCE DU 13 AVRIL 2016
PROCES VERBAL

BUDGET PRIMITIF 2016

Le budget primitif 2016 s'équilibre en dépenses et en recettes en ce qui concerne la section de fonctionnement à 1 628 761 € dont 150 391 € pour virement à la section d'investissement.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section d'investissement à 1 034 164 €

Le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur le budget primitif 2016.

Mis aux voix, le budget est voté à l'unanimité.

BUDGET ASSAINISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 SERVICE ASSAINISSEMENT

Il résulte des comptes :

Section de Fonctionnement

Recettes	97 291.69
Dépenses	47 190.89
Résultat de Fonctionnement Excédentaire	50 100.80

Section d'Investissement

Recettes	870 596.49
Dépenses	866 734.52
Résultat d'Investissement excédentaire	3 861.97

Résultat de clôture de l'exercice précédent

Fonctionnement	108 305.56
Investissement	- 86 509.13

Le résultat de clôture est donc le suivant :

Fonctionnement	158 406.36	Résultat à affecter
Investissement	- 82 647.16	

Restes à Réaliser

Recettes d'Investissement	148 218.00
Dépenses d'Investissement	0.00
Solde	148.218.00

COMMUNE D'EXCIDEUIL
SEANCE DU 13 AVRIL 2016
PROCES VERBAL

Le Président demande à M BOSSAVY, doyen d'âge, de présider les opérations de vote du compte administratif et quitte la salle.

Le compte administratif 2015 est adopté à l'unanimité, le Maire ayant quitté la salle et ne participant pas au vote.

Le Maire rejoint l'assemblée et remercie Monsieur BOSSAVY d'avoir assuré la présidence.

Affectation du résultat

Le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2015

158 406.36 EUROS sont affectés à la section de fonctionnement.

COMPTE DE GESTION 2015

Le compte de gestion de ce service, dressé par Monsieur BANCHEREAU et en concordance avec le compte administratif est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2016

Le budget primitif 2016 s'équilibre en dépenses et en recettes en ce qui concerne la section de fonctionnement à 273 606 € dont 161 406 € pour virement à la section d'investissement.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section d'investissement à 403 824 €

Le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur le budget primitif 2016.

Mis aux voix, le budget est voté à l'unanimité

BUDGET ANNEXE ZAE

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 BUDGET ANNEXE ZAE

Il résulte des comptes :

Section de Fonctionnement

Recettes		0
Dépenses	0	
Résultat de Fonctionnement		0

Section d'Investissement

Recettes		0
Dépenses		0

COMMUNE D'EXCIDEUIL
SEANCE DU 13 AVRIL 2016
PROCES VERBAL

Résultat d'Investissement excédentaire 0

Le Président demande au doyen d'âge, de présider les opérations de vote du compte administratif et quitte la salle.

Le compte administratif 2015 est adopté à l'unanimité, le Maire ayant quitté la salle et ne participant pas au vote.

Le Maire rejoint l'assemblée et remercie Monsieur BOSSAVY d'avoir assuré la présidence.

COMPTE DE GESTION 2015

Le compte de gestion de ce service, dressé par Monsieur BANCHEREAU et en concordance avec le compte administratif est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2016

Le budget primitif 2015 s'équilibre en dépenses et en recettes en ce qui concerne la section de fonctionnement à 238 360.23 €.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section d'investissement à 188 939.71 €.

Le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur le budget primitif 2016

Mis aux voix, le budget est voté à l'unanimité.